



**Légende :**

- T-RV-7: Baril T-RV-7
- Repère visuel
- T-RV-1: Chevron de direction T-RV-1
- Repère visuel
- Aire de travail
- Panneau de signalisation (Type de pellicule : VIII fluorescent)
- Barrière (doit couvrir 80% de l'entrave)
- Sens de la circulation
- Atténuateur d'impact
- Glissière en béton pour chantier avec T-RV-11 aux 8m
- Feux de circulation (installation selon la Figure 4.35-1, Chapitre 4 du Tome V)
- Barrière de contrôle (installation selon la Figure 4.34-4, Chapitre 4 du Tome V)

Routes diverses

V (Km/h)	L(m)	E(m)	B(m)	d(m)	Dimension minimale des panneaux
70	20d	10	75	3.6	750mm x 750mm
60 & -	10d	10	50	3.6	600mm x 600mm

V : Vitesse de conception  
L : Longueur du biseau  
E : Espace des repères visuels  
B : Espace des panneaux  
d : Largeur de l'entrave sur une voie

POUR INSTALLATION	DATE
POUR COMMENTAIRES #1	08-11-2022

Concepteur du plan de signalisation:

**SIGNAL CONSEIL**  
819-377-8264

Entrepreneur général:

**GRUPE LAPALME**

Fermeture complète avec chemin de détour - Chemin du Lac-d'Argent, Eastman  
Travaux de longue durée en milieu urbain

DESSINÉ & APPR. PAR: Audrey Lepire, ing.

N° PROJET	SHE-00258066
N° PLAN	N°02
DATE	08-11-2022
SCEAU D'APPROBATION	

\* Masquer les panneaux existants en contradiction avec la signalisation des travaux.  
Aucun véhicule ne doit circuler à moins de 3m d'une excavation de plus de 1.2m de profondeur dont la pente des parois est plus abrupte que 1:1.

Signal Conseil se dégage de toutes responsabilités si la signalisation n'est pas installée conformément au plan.  
Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.